

HONORAIRES DE TRANSACTION

Ancien : Maisons & Appartements : Prix de vente TTC Honoraires compris :		
< 50 000 €	2 916,66€ HT	soit 3 500,00 € TTC
50 001 € < 100 000 €	6 666,66 € HT	soit 8 000,00 € TTC
100 001 € < 144 999 €	7 083,33 € HT	soit 8 500,00 € TTC
145 000 € < 500 000 €	5 % HT	soit 6 % TTC
> 500 001 €	4,16 % HT	soit 5 % TTC
Neuf : Villas et Appartements	5 % HT du prix TTC	
Terrains	10 % TTC du prix TTC	
Produits Professionnels	9 % TTC du prix TTC (murs commerciaux, bureaux, locaux, industriels)	
Estimation de Biens	150,00 € HT + TVA 20 % = 180,00 € TTC	

Les honoraires sont inclus dans les prix affichés en vitrine. Les honoraires sont à la charge du vendeur.

TVA au taux de 20 % - Taux en vigueur au 01/04/2018

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Prestations à la charge du Propriétaire	Tarifs
- Honoraires pour la gestion courante	8,00 % hors taxes des encaissements (soit 9,60 % TTC des encaissements)
- Option supplémentaire garantie loyers impayés	2,00 % TTC des quittancements
- Gestion de l'assurance	0,80 % TTC des quittancements
- Rédaction de toute demande de subvention	150,00 HT soit 180,00 € TTC
- Assistance à l'obtention des documents techniques (DPE, CARREZ, Amiante, Gaz, Electricité...)	29,16 HT soit 35,00 € TTC
- Assistance à la préparation de la déclaration des revenus fonciers	50,00 € HT soit 60,00 € TTC
- Contentieux : - suivi du dossier et remise avocat/Huissier - suivi du dossier par année	125,00 € HT soit 150,00€ TTC (Hors GLI GALIAN) 125,00 € HT soit 150,00€ TTC
-Honoraires de gestion suivi gros travaux > 7 000 €	291,66 € HT soit 350,00 € TTC
> 10 000 €	458,33 € HT soit 550,00 € TTC
> 20 000 €	5 % du montant des travaux
Autres frais à la charge du Locataire	
- Contentieux : Frais de mise en demeure	25,00 € HT soit 30,00 € TTC
-Avenant au bail	125,00 € HT soit 150,00 € TTC

Le dépôt de garantie est conservé par l'agence

¹ TVA : Taxes sur la Valeur Ajoutée (20% de la valeur hors taxes) ² TTC : Toutes Taxes Comprises – Taux en vigueur au 01/04/2018

HONORAIRES DE LOCATION

	Montant à la charge du propriétaire (€) TTC ²	Montant à la charge du locataire (€) TTC ²
LOCAUX À USAGE D'HABITATION		
Honoraires d'entremise et de négociation :	125,00 HT soit 150,00 TTC	
Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail	X	X
10 € / m ² de la surface habitable jusqu'à 40 m ²		
6 € / m ² supplémentaires à partir de 41 m ²		
Honoraires d'états des lieux	X	X
3€ / m ² de la surface habitable		
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS		
- Visite et constitution de dossier	1 mois de loyer + TVA ¹	1 mois de loyer + TVA ¹
- Rédaction de bail & Etat des lieux d'entrée	625,00 € HT soit 750,00 € TTC²	625,00 HT soit 750,00 € TTC²
GARAGE & PARKING		
- Constitution dossier et rédaction de bail	83,33€ HT soit 100,00 € TTC²	83,33 € HT soit 100,00 € TTC²
RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL		
	-	1 mois de loyer + TVA 1

³Tarif en vigueur au 01/04/2018 et révisable annuellement

¹TVA : Taxes sur la Valeur Ajoutée (20% de la valeur hors taxes) -² TTC : Toutes Taxes Comprises Taux en vigueur au 01/04/2018 -

La remise d'une facture est obligatoire (article 2 de l'arrêté n° 83-50/A du 03/10/1983)